

PLAN

- Protection individuelle : hygiène et équipements
- 2. Mesures d'urgence

PROTECTION INDIVIDUELLE: HYGIÈNE ET ÉQUIPEMENTS







PESTICIDES

Pratiques sécuritaires et équipements de protection individuelle

DS-1000

Vous utilisez des pesticides pour contrôler les organismes nuisibles de votre production et vous assurer d'un bon rendement ? Attention ! Ces produits peuvent aussi nuire à votre santé et à celle des personnes qui se trouvent dans les environs. Utilisez les pesticides avec beaucoup de précaution.

Cette fiche vous aldera à mieux comprendre l'information sur les étiquettes des pesticides dans le but de mieux vous protéger.

LES EFFETS SUR LA SANTÉ

À la ferme, le risque d'absorber des pesticides lors de projections ou de renversements est blen réel. Il existe plusieurs situations de travail ou, sans trop s'en rendre compte, on peut absorber de faibles quantités de pesticides réquilibrement.

Les agriculteurs sont ainst plus susceptibles que la population generale d'étre atteints de certains types de cancio dont celui de la prostate ou la leucernie. Alleurs dans le monde, la maiadie de Parkinson chez les agriculteurs reconnue comme une maladie professionnelle induite par l'exposition aux pesticides. Pensez v. 1 !

Sachez que les effets de l'exposition continue aux herbicides, fongicides et insecticides à faibles doses ne peuvent être perceptibles qu'après plusieurs années.

Dans le cas d'une forte exposition ponctuelle, les effets varient, mais des irritations, des vomissements et des étourdissements sont souvent observés. Tous les ans, plus d'une centaline d'agriculteurs communiquent avec le <u>Centre antipoison du Québe</u>, (1 800 463-5060) parce qu'ils ressentent ces malaises. N'hésitez pas à le faire si cela vous arrive.



LES VOIES D'EXPOSITION

La **peau** est la principale voie de contact par laquelle les pesticides pénetrent dans l'organisme.

Contact direct avec le pesticide lors de l'exécution des tâches de :

- pesée du produit commercial
- mélange dans le pulvérisateur
- pulvérisation
- rangement dans le local à pesticides

Contact Indirect avec du matériel contaminé :

- surface externe du pulvérisateur ou du tracteur
- équipements de protection individuelle
- · poste de conduite du tracteur
- buses du matériel de puivérisation, etc.

Contact Indirect avec des zones de travail contaminées :

- zone de préparation des mélanges
- · entrepôt et bâtiments
- champs (lors du désherbage, du dépistage, de la récolte, etc.)

On peut aussi être exposé aux pesticides par **Ingestion** (p. ex. : évitez de fumer, de manger ou de boire si vous manipulez des pesticides) et par **Inhalation**, c'est-à-dire en les respirant.





Capsule vidéo



https://www.youtube.com/watch?v=Et9s1CT35d0&feature=youtu.be





Équipement de protection individuelle GANTS

6 décembre 2018 Saint-Rémi (Québec)

Jérémie Allain Agent régional des pesticides Programme de la conformité des pesticides Santé Canada, Région du Québec



Aperçu

- Lire les étiquettes des pesticides
- Comprendre les normes des gants... ou leur absence
- Lire les « étiquettes » des gants
- Distinguer et choisir le bon gant

Marquage(€

Les catégories d'EPI : contrôle de la conformité

Cat.	Risque	Niveau du risque	Certification	Marquage	Documentation	
1	Faible	EPI destinés à la protection contre des risques pouvant entraîner des lésions superficielles	Auto-certification + fiche technique qui certifie la conformité du produit	CE	Dossier technique de fabrication + notice d'utilisation	
Les EPI de catégorie I sont contrôlés avant utilisation et annuellement (Recommandé)						
II	Intermédiaire	EPI destinés à la protec- tion contre des risques pouvant entraîner des lésions graves	Examen CE de type par un organisme notifié (tests de conformité aux normes européennes)	CE + année de fabrication	Dossier technique de fabrication + notice d'utilisation + notice d'information	
Les EPI de catégorie II sont contrôlés avant utilisation et annuellement (Vivement recommandé)						
111	Irréversible ou mortel	EPI destinés à la protection contre des risques pouvant entraîner des lésions irréversibles ou mortelles	Examen CE de type par un organisme notifié (tests de conformité aux normes européennes) + contrôle de la qualité de fabrication	CE + année de fabrication + n° de l'organisme notifié	Dossier technique de fabrication + notice d'utilisation + notice d'information	
Les EPI de catégorie III sont contrôlés avant utilisation et annuellement (Obligatoire - Arrêté du 19/03/1993)						

CE XXXX = Cat III

Marquage(€

Pictogrammes



Risques mécaniques / EN 388



Coupures / EN 1082



Chaleur / EN 407



Froid / EN 511



Microorganismes / EN 374-2



Scie à chaînes / EN 381-7



Contamination radioactive / EN 421



Risques chimiques (faibles) / EN 374-1



Risques chimiques (élevés) / EN 374-1



Protection des pompiers / EN 1082



Conçu avec la technologie révolutionnaire « Eco Best », ce gant jetable fait de nitrile biodégradable vous assure confort, dextérité et résultats inégalés dans diverses applications.

AVANTAGES

- Même rendement que les gants en nitrile sans EBT
- Biodégradable
- Faible risque de réactions allergiques
- Haut niveau de protection
- · Sensation de « seconde peau »

CARACTÉRISTIQUES

- 100% nitrile avec EBT
- Épaisseur de 4 mil (0.10mm)
- Longueur de 9.5 pouces (240mm)
- · Zéro protéine de latex naturel
- Sans poudre
- Bord roulé

DOUBLURE: LONGUEUR: Jetable 9.5" (240mm)

ADHÉRENCE:

COULEUR:

Lisse

ENDUIT: Nitrile biodégradable

INDUSTRIES

Pétrochimique, Services publics, Aménagement paysager, Entretien, Soins hospitaliers / Pharmaceutique, Alimentaire, Automobile, Agriculture

STYLE NO:	SIZE:
6112PFXS	5-6 /TP
6112PFS	6-7 /P
6112PFM	7-8 /M
6112PFL	8-9 /G
6112PFXL	9-10 /TG
6112PFXXL	10-11 /TiG





STORAGE & CARE:

• Ne pas exposer au soleil • Garder au sec • Usage unique seulement



























Équipe de la région du Québec

Bureau régional à Montréal

Pierre-Olivier Duval, gestionnaire régional	438-402-5164
Jérémie Allain	514-213-1846
Nathalie Bisson	438-985-2235
Iris Bouziani	514-618-4850
Bruno Sauvé	514-891-1356

Bureau « satellite » de Québec

Chantal Turbis	418-648-7701
Jessica Hill	418-649-6191

Ligne générale pour la région du Québec 514-283-7306 Courriel pour la région du Québec hc.info.pesticides.quebec.sc@canada.ca

Service de renseignements ARLA: 1-800-267-6315 (Ottawa)

Questions?



Prévenir la contamination

Équipements :

- Eau propre, savon et serviettes de papier à proximité du lieu de travail
- Douche à proximité du lieu de travail
- Douche d'urgence et douche oculaire



Prévenir la contamination

Pendant le travail (avec ou sans tracteur) :

Ne pas boire, manger, fumer ou utiliser son cellulaire

 Ne pas monter à bord d'un véhicule avec les vêtements portés lors de l'application de pesticides



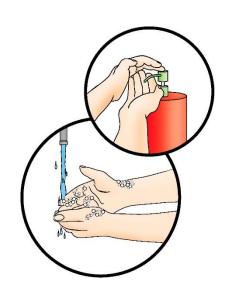




Prévenir la contamination

Hygiène personnelle :

- La plupart des EPIs ne se partagent pas
- Se laver les mains et le visage avant de manger, de fumer ou d'aller aux toilettes
- Toujours prendre une douche après l'utilisation de pesticides
- Laver séparément les vêtements utilisés lors d'application de pesticides et le linge de maison





MESURES D'URGENCE



Mesures administratives et outils

Secouristes formés

1 secouriste/quart de travail/établissement de moins de 50 travailleurs (Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins)

- Étiquettes et fiches de sécurités des produits Imprimées et accessibles
- Trousse de premiers soins
- Affiche adéquate avec système de communication

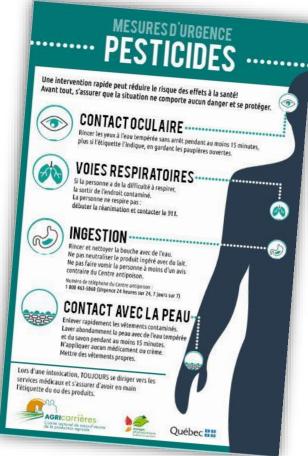


Premiers secours

Une intervention rapide peut réduire le risque des effets sur la santé!

- 1. S'assurer que la situation ne comporte aucun danger et se protéger
- 2. Contacter le Centre antipoison avec la fiche du ou des produits concernés (1 800 463-5060)
- 3. Contacter les services d'urgence en composant le 911





CONCLUSIONS



À retenir!

- L'utilisation des pesticides peut être à risque pour vous et vos proches
- Toujours envisager d'autres solutions avant d'avoir recours aux pesticides
- Il existe plusieurs moyens de se protéger adaptés à votre situation
- N'hésitez pas à consulter les distributeurs et fabricants
- N'oubliez pas les mesures d'hygiène (lavage personnel et matériel)
- Organisez le travail et le milieu de travail en fonction des risques

PROTÉGEZ-VOUS!

COFFRE À OUTILS



Liens des documents

3M, Présentation de la procédure de test d'ajustement (affiche, dépliant, procédure, vidéos)

<u>3M, Portez-le correctement – Masque complet</u>

3M, Portez-le correctement – Demi-masque

AGRIcarrières, Affiche mesures d'urgence - Pesticides

CNESST, Premiers secours

CNESST, Liste de vérifications à l'intention du protecteur agricole

CNESST et UPA, Prévention des risques chimiques en phytoprotection

CNESST et UPA, Fiche agriculture – Obligations légales en santé et sécurité du travail

Écophyto, Fiche Comment choisir et entretenir sa cabine de filtration

<u>Hazmasters, Formation – Test d'essai d'ajustement d'appareils respiratoires (Montréal, 514 633-8533)</u>

INRS, Risques chimiques ou biologiques. Retirer ses gants en toute sécurité. Gants à usage unique

INRS, Risques chimiques ou biologiques. Retirer ses gants en toute sécurité. Gants réutilisables



Liens des documents (suite)

IRSST, Pesticides - Pratiques sécuritaires et équipements de protection individuelle (EPI)

MAPAQ, Trousse d'information sur les pesticides





Réseau de santé publique en santé au travail, Aide-mémoire – Organisation des premiers soins en milieu de travail

Santé Canada, Gants de protection contre les pesticides

Santé Canada, Comprendre les délais de sécurité liés aux pesticides

Santé Canada, Recherche dans les étiquettes de pesticides

UPA, Affiche de mise en garde rouge

UPA, Affiche de mise en garde jaune



NOS PRÉCIEUX COLLABORATEURS

- Caroline Jolly, chercheure, IRSST
- Chantal Bonneau, Santé publique, Santé au travail
- Chantal Turbis, Santé Canada
- François Granger, conseiller-expert en prévention-inspection,
 CNESST
- Franz Vanoosthuyse, consultant techniques de protections individuelles
- Ludovic Tuduri, chercheur, IRSST
- Onil Samuel, spécialiste en prévention et en toxicologie des pesticides, INSPQ
- Pierre-Olivier Duval, Santé Canada
- Susan Kelner, University of Guelph

Financement et comité de travail

Ce projet a été réalisé en vertu du volet 4 du programme Prime-Vert 2013-2018 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) par l'entremise de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021.











